



Maison française d'Oxford
Dossier de candidature pour une mobilité recherche

Doctorants
et étudiants de 5^e année orientés recherche

Pour toute précision, consulter le texte de la Convention de partenariat entre Sciences Po Lyon et la Maison Française d'Oxford signée pour la période 1^e sept. 2024 – 31 août 2028.

La Convention précise que des étudiants de 5^e année du diplôme de Sciences Po Lyon qui se destinent à la recherche et, le cas échéant, les doctorants rattachés à l'un des laboratoires dont Sciences Po Lyon est cotutelle peuvent candidater sur ce programme (article 2.1).

La mobilité étudiants / doctorants concerne des séjours de 6 semaines, calés sur le deuxième trimestre de l'année universitaire (janvier-mars).

L'engagement financier de Sciences Po Lyon concerne l'aller-retour entre le centre de Lyon et la Maison française d'Oxford, pour le début et la fin de la mobilité, ainsi que le logement dans les conditions fournies par la Maison française d'Oxford. Il n'est pas prévu de per diem. Les allers-retours intermédiaires éventuels ne sauraient être pris en charge par l'établissement. Les frais afférents à des déplacements sur le sol britannique peuvent être pris en charge à condition qu'ils soient justifiés par le projet de recherche et qu'ils soient compatibles avec une enveloppe totale maximale de frais de déplacement, incluant la mobilité Lyon / Oxford, de 350 euros.

La Commission scientifique évalue les candidatures en fonction de leur pertinence (cf critères ci-dessous) mais également au regard de la compatibilité des périodes demandées par les candidats et candidates. Elle informe la direction de la MFO des candidatures déposées et reçoit un avis de sa part. Elle prend cet avis en considération dans le cadre de sa délibération souveraine. Elle se réserve la possibilité de proposer une période différente de celle demandée, selon les contraintes qui pourraient apparaître dans le traitement des dossiers.

Dépôt des candidatures :

à transmettre à cs@sciencespo-lyon.fr

d'ici au lundi 07 novembre 2025 au plus tard

Le dossier de candidature contient deux documents : un curriculum vitae et une présentation du projet de recherche justifiant la mobilité demandée (cf ci-dessous).

1. Curriculum vitae

Joindre un CV de deux pages au maximum, incluant notamment les informations suivantes :

- Qualité (M/Mme)
- NOM, prénom
- Nationalité
- Date de naissance
- Adresse postale personnelle
- Adresse électronique professionnelle
- Adresse électronique personnelle
- Statut (étudiant de 5^e année / doctorat)
- Pour les étudiants de 5^e année : parcours de formation depuis l'entrée à l'IEP (y compris diplômes d'établissement, année de mobilité, séminaire et mémoire de 4^e année)
- Pour les doctorants : parcours de formation antérieur ; laboratoire de rattachement, discipline et école doctorale

2. Projet de recherche associé à la mobilité

Joindre un document de deux pages maximum (police times new roman 12 ou équivalente sans interligne) sur le projet de recherche associé au séjour, et contenant :

- Pour les étudiants de 5^e année : nom du directeur de mémoire et intitulé du mémoire en préparation
- Pour les doctorants : nom du directeur de thèse et intitulé de la thèse en préparation
- Titre du projet
- Axes de recherche du projet
- Résumé du projet
- Période demandée (soit de début janvier à la mi-février 2026, soit de la mi-février à fin mars 2026)
- Compatibilité du séjour avec les engagements de formation ou de service d'enseignement du ou de la candidate
- Le cas échéant, le *college* de l'Université d'Oxford avec lequel des collaborations sont recherchées (voir www.mfo.cnrs.fr/ et <http://www.ox.ac.uk/>)
- Le projet développé sous forme de lettre de motivation
- Les réalisations attendues